

Jan Lazar
Université d'Ostrava

À Ostrava, le 3 mai 2021

**Commission de l'Europe centrale et orientale
CECO**

**Objet : Candidature spontanée pour la fonction du Vice-Président ou Membre
dans la Commission de l'Europe centrale et orientale - CECO**

Madame,

Travaillant actuellement comme professeur de la langue française à l'Université d'Ostrava en République tchèque, je souhaiterais continuer à relever de nouveaux défis professionnels.

C'est pourquoi, enrichi de mes seize années d'expérience dans l'enseignement de la langue française, j'ai décidé de vous faire parvenir aujourd'hui ma candidature spontanée en raison de la motivation et de l'intérêt qui m'animent pour rejoindre le Comité directeur de la Commission de l'Europe centrale et orientale CECO.

Je participe régulièrement aux événements organisés par la SUF (Sdružení učitelů francouzštiny), membre officiel de la FIPF. J'ai organisé aussi plusieurs ateliers pédagogiques (p. ex. Rectifications orthographiques en classe de FLE) pour les membres de cette organisation. J'assiste aussi aux congrès organisés par la FIPF. Ma dernière intervention au Congrès européen de la FIPF intitulé « La variété diatopique du français contemporain et son enseignement en milieu universitaire tchèque : le cas du français québécois » a sensibilisé les participants à la variation de la langue française au Québec.

Ma passion pour l'enseignement du français ainsi que l'engagement dans la promotion de la culture française en République tchèque prouvent mon dynamisme et mon envie de relever de nouveaux défis en faveur de la CECO et de toute la FIPF.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, mes plus cordiales salutations.

Jan Lazar

Plan d'action

- 1) Promouvoir la FIPF et ses actions pour attirer de nouveaux membres, en particulier les jeunes collègues.
- 2) Assurer une bonne visibilité de la CECO et des associations la composant non seulement dans le cadre de la FIPF, mais aussi dans les pays respectifs.
- 3) Assurer une communication régulière entre le Comité directeur de la CECO et les associations membres de la CECO.
- 4) Renforcer la coopération entre différentes organisations propageant la langue française et les cultures francophones.
- 5) Promouvoir la langue française et les cultures francophones dans les réseaux sociaux ; organiser des rencontres régulières en ligne dont l'objectif sera savoir motiver à l'enseignement/ apprentissage de la langue française par les publics divers.
- 6) Réaliser de travaux associatifs, pédagogiques et scientifiques sous forme de projets et de contributions aux congrès internationaux pour, entre autres, soutenir l'enseignement du français dans les différents établissements scolaires.
- 7) Participer activement à la formation continue des professeurs de français.